

... LE RÉFÉRENT HANDICAP

● Accueil des étudiants à besoins spécifiques : l'affaire de tous

Depuis 2019, l'IRTS a désigné un référent handicap pour les étudiants à besoins spécifiques. Cette désignation est une première étape essentielle pour garantir un suivi personnalisé.

Le référent est en lien avec différents services de l'IRTS afin d'apporter aux étudiants des réponses personnalisées et adaptées à leurs besoins ou à leur situation. Pour mener à bien ses missions, différents partenariats sont établis afin d'élargir le soutien et d'accéder à des ressources spécifiques (Ressources Handicap Formation, Cap emploi, AGEFIPH, L'ADAPT, le CFA PSS, le Rectorat, la DREETS...).

Les liens avec l'ensemble de ces acteurs permettent ainsi de sécuriser le parcours de formation des étudiants, mais également les épreuves de certification.

En 2024, le référent handicap a accompagné près de 90 étudiants.

Les situations rencontrées :

- Dyslexie, dysorthographe, dyscalculie
- Troubles moteurs (cervicales, dos, paralysie...)
- Troubles auditifs
- Troubles visuels
- Troubles psychiques
- Diabète, maladie de Lyme, maladie dégénérative...

L'IRTS met en place des compensations avec des aménagements d'épreuves certificatives avec l'accord de la DREETS ou du Rectorat (tiers temps à l'écrit ou l'oral, sujets agrandis, ordinateur avec correcteur d'orthographe, logiciel spécifique, salle individuelle, lecteur de sujet ou lecteur scripteur...).

Pour les personnes ayant une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH), des aides

matérielles sont mises en place (fauteuil adapté avec repose pied, bâton de parole, amplificateur...).

L'ADAPT intervient également auprès de certains étudiants dans le cadre du Dispositif Formation Accompagnée permettant de sécuriser leur parcours. L'équipe pluriprofessionnelle évalue les attentes et les besoins, définit les adaptations à mettre en place avec l'IRTS et est en soutien tout au long du parcours de formation. C'est un réel appui pour l'étudiant accompagné et pour l'IRTS.

Les défis rencontrés par le référent handicap et les équipes :

- Se renouveler pour chaque situation rencontrée
- Faire preuve d'agilité
- Se former pour un meilleur accompagnement
- Être disponible pour répondre aux différentes sollicitations

En conclusion, le référent handicap, les équipes de l'IRTS et les partenaires sont des acteurs clés de la réussite des personnes à besoins spécifiques dans les parcours de formation. Le rôle de chacun est indispensable pour garantir l'égalité des chances et favoriser l'épanouissement de tous.

